

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 114 (2000)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** Les couleurs de Neuchâtel en 1848

**Autor:** Mattern, Günter

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745669>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les couleurs de Neuchâtel en 1848

GÜNTER MATTERN

Une lithographie très connue nous montre les armoiries des cantons lors de la Constitution de la Confédération Helvétique le 12 septembre 1848.

Sur la lithographie on voit les armoiries de Genève, Valais, Tessin, Argovie, Saint-Gall, Schafhouse, Soleure, Zoug, Unterwald, Uri, Berne, Zurich, Lucerne, Schwytz, Glaris, Fribourg, Bâle, Appenzell, Grisons, Thurgovie,

Vaud et Neuchâtel. Mais beaucoup de ces armoiries ne sont pas coloriées correctement.

Argovie: les trois étoiles sont d'or; officiellement d'argent

Saint-Gall: le faisceau de licteur est d'or, mais en réalité d'argent

Schafhouse: officiellement d'or au bélier saillant de sable, lampassé de gueules, couronné, acorné et onglé du premier



Lithographie de C. Studer, Winterthur. Graph. Sammlung, Zentralbibliothek Zürich. Nous remercions la Bibliothèque Centrale de Zurich pour la reproduction mise gracieusement à disposition.

Uri: Le taureau est de sable, bouclé et lam-passé de gueules

Bâle: c'est un mélange des armoiries de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne qui n'a jamais existé.

Appenzell: pas correct non plus

Neuchâtel: tiercé en pal d'argent, de sinople et de gueules avec une croisette d'argent. Ce blason n'a jamais existé: alors pourquoi cette version?

A l'origine, l'artiste voulait publier les armoiries de la principauté de Neuchâtel: d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. Pendant son travail, il a essayé de les modifier à cause du changement politique, mais sans grand succès: tiercé en pal d'argent, de sinople et de gueules à croisette alésée d'ar-

gent. Il a peint la première partie blanche, mais il a laissé les points indiquant la couleur jaune; au milieu, il a éliminé les chevrons et il a peint la couleur verte; et à droit, il a rempli le champ avec la couleur rouge, chargé d'une croisette blanche.

L'artiste a su que les nouvelles couleurs de Neuchâtel seraient vert-blanc-rouge, mais il ignorait encore d'ordre des couleurs ou la forme du blason.

Jamais ce blason n'a constitué les armoiries officielles du Canton de Neuchâtel, mais seulement une interprétation fautive du texte constitutionnel. La rédaction reçoit beaucoup de lettres de lecteurs au sujet de ce blason fictif.